

Zeitschrift:	Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali
Herausgeber:	Schweizerischer Zivilschutzverband
Band:	48 (2001)
Heft:	3
Artikel:	Soutien psychologique d'urgence
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-369394

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COLLABORATION AVEC LA FÉDÉRATION SUISSE DES PSYCHOLOGUES

Soutien psychologique d'urgence

LAE/AP. Les accidents et les catastrophes génèrent souvent des traumatismes pour ceux qui les vivent. Dans de telles situations, il faut pouvoir disposer de personnes formées au soutien psychologique d'urgence. Un premier congrès national aura lieu cette année. Autre nouveauté: des cours sont désormais organisés à l'échelon fédéral.

Le 1^{er} septembre 2000 s'annonçait comme une journée ordinaire dans cette entreprise de transports des environs de Berne. Les employés vaquaient à leurs occupations. Soudain, une déflagration retentit dans la halle de lavage, où un apprenti s'affairait à nettoyer le sol avec un diluant contenant de la nitroglycérine. C'est un poste de radio qui a provoqué l'explosion dans ce local fermé.

Brûlant comme une torche humaine, le jeune homme est apparu dans l'encadrement de la porte pour appeler à l'aide avant de s'évanouir. Son collègue s'est immédiatement emparé d'un extincteur. D'autres employés sont accourus. Conjuguant leurs efforts, ils sont parvenus à étouffer le feu. Les sapeurs-pompiers et les premiers secours ont été alertés. La REGA a transporté le blessé à Zurich, à la division des grands brûlés de l'Hôpital universitaire. Alors que le malheureux, qui devait décéder trois mois plus tard, était pris en charge, le chef des pompiers devait constater que de nombreux collaborateurs de l'entreprise étaient choqués par ce qu'ils avaient vécu. Il a donc demandé une aide psychologique. Ni la police cantonale, ni le service médical d'urgence, ni encore les services psychiatriques de l'Hôpital de l'Ile n'étant disponibles, c'est finalement le «care-team» de la ville de Berne qui a été appelé à la rescoufle.

A l'heure actuelle, l'organisation de l'aide psychologique d'urgence varie considérablement d'un canton et d'une commune à l'autre. La ville de Berne a trouvé une solution originale en créant un service baptisé «care-team», résultat d'une étroite collaboration entre organisations partenaires. Cette formule a déjà eu, à plusieurs reprises, l'occasion de faire ses preuves.

Compléter les professionnels

Le care-team a notamment été engagé en été 1999, lors de l'accident de canyoning de Wilderswil. Aux côtés d'autres organisations, il a été appelé à renforcer le service de psychiatrie de l'Hôpital régional d'Interlaken. Il s'agissait alors d'apporter un soutien aux survivants et aux responsables de l'entreprise qui organisait le raid. Un tel soutien consiste à accompagner, assister, encourager et écouter.

Constitué de miliciens, le «care-team» complète les organisations qui emploient des

spécialistes: prêtres, psychologues et psychiatres. Il n'entre en scène que lorsque ces moyens sont débordés ou si les spécialistes ne peuvent se rendre sur les lieux d'un sinistre, pour différentes raisons. Le «care-team» apporte en quelque sorte les premiers secours psychologiques. Son but est d'aider les personnes traumatisées à remonter la pente avec leurs propres ressources ou avec l'aide de professionnels.

Il est important de souligner que ce n'est pas la réaction à un événement qui doit être considérée comme quelque chose d'extraordinaire, mais bien l'événement lui-même. Les personnes choquées ne sont pas malades; la plupart d'entre elles pourront rapidement se passer de soutien. Mais certaines auront besoin d'être accompagnées plus longtemps. Dans ce cas, le «care-team» joue un rôle de passerelle entre les personnes traumatisées et les services spécialisés.

La principale tâche du «care-team» consiste à établir des contacts. Le suivi des personnes traumatisées ne se limite pas à des mesures d'ordre psychologique ou médical: le besoin d'encadrement implique souvent de recourir aux services d'assistants sociaux.

La qualité de la formation est une condition sine qua non de l'efficacité du soutien psychologique d'urgence. A cet effet, la Con-

fédération a mis sur pied un programme de formation avec la collaboration de la Fédération suisse des psychologues (FSP). Quatre cours seront proposés en 2002 à toutes les personnes actives au sein de la protection de la population (voir encadré). Un cours d'introduction au soutien psychologique d'urgence a débuté cette année; il sert de base commune aux trois autres cours.

Un congrès national

De nombreuses organisations offrent un soutien psychologique d'urgence en Suisse. Certaines d'entre elles proposent également des formations. Il convient donc de réunir toutes ces compétences. C'est ce que tentera de faire le «Premier congrès national d'aide psychologique à la suite d'accidents, de crimes et de catastrophes», qui aura lieu les 9 et 10 novembre 2001. Il poursuit les objectifs suivants:

- échanger des informations, des expériences et des opinions;
- présenter des modèles de soutien psychologique d'urgence;
- établir les besoins des différents groupes concernés;
- montrer les possibilités de collaboration entre organisations professionnelles et non professionnelles.

Le congrès constitue un premier pas vers la coordination des efforts actuellement consentis en matière d'aide psychologique d'urgence et vers la recherche de synergies. □

Cours proposés

Le cours «Introduction au soutien psychologique d'urgence» s'adresse aux personnes apportant une aide psychologique dans le cadre de la protection de la population. Le programme comprend notamment l'introduction à une approche systématique de l'assistance psychologique et des connaissances théoriques du stress et de sa maîtrise ainsi que des traumatismes. La formation est complétée par des exercices et des entretiens individuels avec les responsables. Il n'y a plus de place disponible en 2001.

Le cours «Defusing et debriefing» est destiné aux personnes qui mènent des entretiens, à la suite des interventions, avec des membres de leur organisation y ayant participé. On distingue pour l'heure deux formes d'entretien:

- le *defusing*, qui a lieu en principe immédiatement après l'intervention;
- le *debriefing*, qui intervient dans les 24 à 72 heures suivant un événement éprouvant. Un cours pilote aura lieu en automne 2001; il sera proposé régulièrement dès 2002.

Le cours «Assistance psychologique sur les lieux du sinistre» (dès 2002) s'adresse aux personnes engagées pour apporter un soutien psychologique dans le périmètre sinistré. Les participants reçoivent une préparation aux tâches qu'ils devront effectuer sitôt après un événement dommageable. Ils apprendront notamment à: organiser leur travail; accompagner les parents des victimes; mener des entretiens avec les personnes concernées; préparer le suivi psychosocial.

Le cours «Coordination du soutien psychologique d'urgence en cas d'événement» (dès 2002) s'adresse aux cadres des organisations de la protection de la population qui auront la responsabilité de l'assistance psychologique sur les lieux d'un sinistre. Les participants apprendront notamment à: organiser l'assistance sur les lieux du sinistre; coordonner l'aide; s'assurer que toutes les personnes ayant besoin d'aide aient été prises en charge.